

Vœux des Fêtes du conseil d'administration

En cette période de réjouissances et de fraternité, les membres du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais désirent prendre une pause pour témoigner de toute leur appréciation à l'endroit des personnes qui évoluent dans le grand réseau de la santé et des services sociaux. L'apport de chacun et de chacune est essentiel, qu'il ou qu'elle soit membre du personnel, cadre, médecin, dentiste ou pharmacien, sage-femme, stagiaire, bénévole, membre d'une fondation et d'un organisme communautaire, aidant naturel.

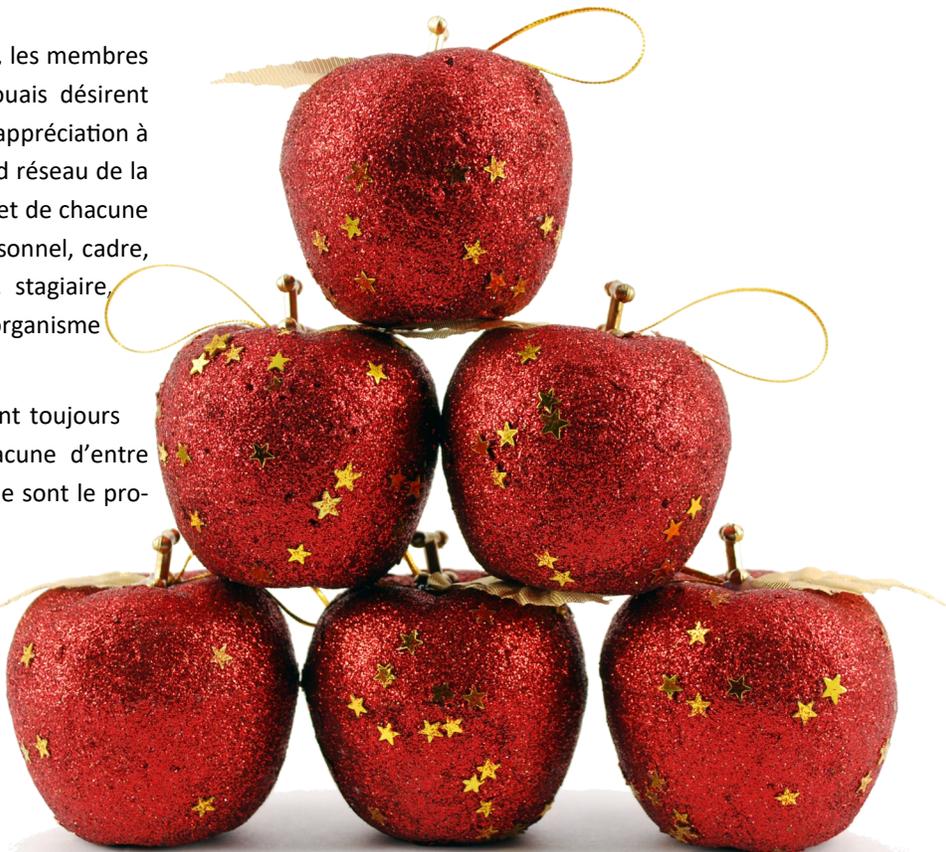
La qualité des soins et la sécurité des usagers sont toujours au cœur des préoccupations de chacun et chacune d'entre nous. Guidé par nos valeurs organisationnelles que sont le professionnalisme, la collaboration, l'engagement et la bienveillance, chaque acteur doit déployer au quotidien des efforts constants pour s'assurer que la population reçoive des services répondant aux besoins toujours grandissants. La tâche est importante, et présente parfois des défis qui nous poussent à nous dépasser. C'est là l'essence même de notre mission qui est de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population de l'Outaouais.

Pour ces efforts constants, pour ces grandes et petites réalisations, pour ces soins dispensés avec professionnalisme et avec cœur, le conseil d'administration vous remercie sincèrement.

Un merci également à la population de l'Outaouais, utilisatrice des services, mais aussi grande collaboratrice. Que cette période des Fêtes soit marquée par le bonheur, le bien-être, le partage.

Michel Roy, président du conseil d'administration

Josée Fillion, présidente-directrice générale



Dates et lieux des prochaines séances

- 23 janvier 2020 : 124, rue Lois, Gatineau, QC J8Y 3R7
- 5 mars 2020 : Centre Meredith, 23 Chemin Cecil, Chelsea, QC J9B 0A5 (salle de banquet, 2^e étage)
- 16 avril 2020 : Complexe Whissell, 530, rue Charles-Auguste-Montreuil, Saint-André-Avellin, QC J0V 1W0 (salles 121-122)
- 21 mai 2020 : Centre communautaire de Luskville, 2024 QC-148, Luskville, QC J0X 2G0
- 15 juin 2020 : Gatineau
- 18 juin 2020 : Gatineau

Sélection du terrain pour la construction du nouveau CHSLD Maniwaki

Le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a reçu le rapport d'inventaire des terrains disponibles pour la construction du nouveau CHSLD de Maniwaki, produit par le comité de sélection tripartite formé de représentants de la Société des infrastructures du Québec (SQI), du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du CISSS de l'Outaouais.

Les membres ont décidé de mandater la Direction des services techniques et de la logistique à consulter le milieu sur deux des scénarios proposés, afin de pouvoir orienter la décision finale.

La décision à prendre s'inscrivait dans le cadre du projet de relocalisation du CHSLD Foyer Père-Guinard de Maniwaki. Le projet consiste en la construction d'un nouveau CHSLD de 100 lits à Maniwaki, en remplacement du CHSLD Foyer Père-Guinard (67 lits) actuellement construit en zone inondable. Le programme fonctionnel pour le nouvel édifice est complété depuis le mois de mai 2018. Il tient compte des particularités de la clientèle provenant des communautés des Premières Nations du territoire. Le MSSS a émis l'avis de recevabilité du projet le 9 juillet 2018. Par ailleurs, le programme fonctionnel final est en

révision pour y incorporer des éléments qui s'inspirent du concept de maison des aînés. Ce travail devrait être complété en avril 2020.

Parallèlement à cette démarche, le besoin d'identifier un terrain alternatif au site de l'hôpital s'est manifesté afin de permettre une construction sur un maximum de 2 étages pour :

- Rencontrer les objectifs de valorisation de l'industrie du bois énoncés dans la Charte du bois du gouvernement.
- S'aligner au concept de maison des aînés ainsi qu'aux meilleures pratiques pour les personnes en perte d'autonomie cognitive.

Ainsi, une démarche chapeauté par la SQI a été entreprise, en collaboration avec le MSSS et du CISSS de l'Outaouais, afin d'identifier un terrain qui pourrait répondre à ces critères.

La recommandation du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais est nécessaire afin de poursuivre les démarches visant l'acquisition du terrain sur lequel sera construit le nouveau CHSLD.

Bilan de l'application de la politique « Environnement sans fumée »

Mme Sylvie Lafontaine, coordonnatrice de santé publique, a présenté le rapport de l'application de la politique Environnement sans fumée. Le projet Environnement sans fumée du CISSS de l'Outaouais a été réalisé à l'intérieur d'un délai de deux ans. Le CISSS de l'Outaouais fait partie des premiers établissements de la province à avoir implanté son projet Environnement sans fumée et il est utilisé comme modèle pour d'autres régions.

Le 1^{er} juin 2019, l'ensemble des terrains du CISSS sont devenus 100 % sans fumée, sauf les terrains des installations suivantes ayant une zone désignée fumeurs : hôpitaux de Maniwaki et Hull, La RessourSe, RRIC, les CHSLD et le CRDO.

- Ces zones d'exception ont été identifiées suite à une démarche d'analyse et en fonction d'une grille de critères stricts.

- Suite à l'adoption de la politique Environnement sans fumée en novembre 2017, une structure de gouvernance pour l'implantation de la politique a été adoptée au Comité de direction.
- L'objectif de réduire le nombre de fumeurs à un seul par installation a été atteint. Avant le début du projet, on recensait 20 fumeurs dans les CHSLD et CH, il en reste aujourd'hui 12.
- Plusieurs outils de communication ont été élaborés.
- Le comité opérationnel de soutien aux symptômes de sevrage a réalisé plusieurs livrables : ordonnance collective, offre de formations, communications.
- Depuis le 1^{er} juin 2019, un comité stratégique assure le suivi et l'évaluation de l'implantation de la politique.



Bilan à la période 7 de l'Entente de gestion et d'imputabilité (EGI)

M. Stéphane Lance, directeur général adjoint et directeur intérimaire de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE), a déposé le bilan à la période 7 de l'Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2019-2020. Si la tendance se maintient, 80 % des attentes spécifiques (36/45 livrables) seront réalisées au terme de l'entente et 70 % des engagements concernant les indicateurs seront atteints ou presque.

L'EGI 2018-2019 comprend 45 attentes spécifiques dont 36 sont prévues être réalisées à terme. Concernant les neuf attentes spécifiques non réalisées, six d'entre elles ont été annulées ou reportées par le MSSS et trois livrables se poursuivent en 2019-2020, soit :

- DSTL - Plan de résorption du déficit de maintien des actifs (RDMA). L'actualisation à 100 % du RDMA sera réalisée dans la mesure où l'ensemble du financement est confirmé. Certaines installations ont jusqu'en mars 2022 pour être complétées.

Concernant les deux livrables annulés par le MSSS, vous trouverez ci-dessous les motifs qui ont justifié ces annulations :

- DSPPC - Contribuer au déploiement provincial de la télésanté (4.3). Les établissements devront démontrer leur contribution au déploiement de la télésanté au Québec en s'assurant que le comité tactique local réalise son mandat, que des actions soient réalisées dans le cadre du plan d'action en télésanté 2018-2020 et que le répertoire des services cliniques en télésanté soit à jour.
- DSAPA - Bonnes pratiques des établissements pour la prévention et la réduction des usagers en NSA (2.1). Compte tenu de l'exercice réalisé en mars dernier sur l'implantation des bonnes pratiques, le MSSS considère que cet envoi n'est plus requis.

Nomination à la présidence d'un comité du C. A.

Le conseil d'administration a procédé à la nomination à la présidence du Comité de la vigilance et de la qualité. Mme Julie Pépin poursuivra donc son mandat entamé en 2018.

Adoption de quatre règlements et deux politiques

Le C. A. a adopté deux règlements et trois politiques lors de la séance du 12 décembre 2019 :

- Règlement de régie interne du Département général de médecine de l'Outaouais (DRMG) de l'Outaouais - Adoption;
- Règlement du département de pharmacie- Adoption;
- Règlement du département clinique de médecine de laboratoire - Adoption;
- Règlement du département de médecine spécialisée — Adoption;
- Politique sur la gestion budgétaire — Révision;
- Politique Critères de validité d'une ordonnance pour une analyse réalisée en laboratoire de biologie médicale — Révision.

Processus d'élection du DRMG

Le C. A. a donné le coup d'envoi au renouvellement des membres du Comité de direction du Département régional de médecine générale de l'Outaouais (DRMG) en adoptant le calendrier d'élection et en nommant M. Pascal Chaussé président d'élection. Le processus aura lieu de janvier à mars 2020 et vise à élire trois membres qui devront par la suite nommer neuf autres médecins en assurant une représentation équitable des territoires et des différents milieux de pratique.

Remerciements et félicitations du C. A.



Dans l'objectif de reconnaître les efforts dans les activités d'amélioration de la qualité, le C.A. du CISSS de l'Outaouais a adopté une résolution de félicitations:

- À l'intention de Mme Nathalie Gagnon pour l'obtention du Prix d'excellence en pratique pharmaceutique, catégorie soins aux patients mère-enfant, pour la prestation d'information et de soins aux femmes qui allaitent, par la Société Canadienne

Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration, incluant la procédure et les règles entourant la période publique de questions du CISSS de l'Outaouais, visitez notre site web à l'adresse suivante : <https://ciiss-outaouais.gouv.qc.ca/mon-ciiss/conseil-dadministration/>

État de la situation financière à la période 7

L'état de la situation financière à la période 7 a été présenté lors de la séance du C. A. du 12 décembre 2019 :

- Un résultat déficitaire de (6 M\$) est identifié au cumulatif de la période 7 (ce qui représente 1,3 % du budget cumulatif).
- Un écart déficitaire de (2,3 M\$) est perçu dans la masse salariale. Le recours au temps supplémentaire et en main-d'œuvre indépendante, ainsi que les coûts importants en assurance salaire expliquent cet écart.
- En ce qui concerne les autres charges directes (ACD), le déficit cumulatif atteint (3,7 M\$). La croissance des coûts en médicaments représente (2,7 M\$) de ce déficit.
- Les travaux effectués dans les directions pour rétablir l'équilibre budgétaire sont en cours. Ils visent à redresser la situation financière en 2019-2020 et à assurer l'équilibre budgétaire en 2020-2021.

Privilèges de recherche

Le C. A. a octroyé des privilèges de recherche à M. Simon Lapierre, professeur titulaire à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, en tant que chercheur régulier dans l'axe de recherche première ligne au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

Privilèges de pratique

Le C. A. a adopté le 12 décembre 2019, l'octroi ou le renouvellement de privilèges de pratique à des médecins membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) :

Nom	Spécialité/Installation
SPÉCIALISTES	
Dre Maryse Bélanger	Médecine spécialisée
Dr Virachit Khy	Anesthésiologie
Dr Mohammad-Hossein Mohammad-Shahi	Chirurgie
Dre Farida Bensaada	Psychiatrie
Dr Sabastien-Pablo Garcia	Médecine spécialisée
Dr Joaquim Miro	Pédiatrie
OMNIPRATICIENS	
Dre Dhawotal Diksha	Hôpital de Maniwaki
Dre Anne-Sophie Noël	Hôpital de Maniwaki
Dr Paolo Roy	Hôpital de Hull

Dépôt de deux projets de développement durable au Fonds Vert de la Ville de Gatineau

Le CISSS de l'Outaouais déposera deux demandes visant à financer deux projets en développement durable, auprès du Fonds Vert de la Ville de Gatineau.

En lien avec les objectifs de développement durable, et le comité formé à cet effet en 2019, le conseil d'administration a en effet mandaté la Direction des services techniques et de la logistique à présenter ces deux projets :

- Une demande de subvention de 25 000 \$ pour l'instauration de stations de recyclage dans les hôpitaux de Hull, de Gatineau, et de Papineau, et le CHSLD Renaissance. En parallèle, une demande de financement aux fondations a été acheminée en vue d'augmenter le nombre de stations dans les installations ciblées et d'ajouter d'autres installations au déploiement.
- Une demande de subvention de 25 000 \$ pour l'achat d'un équipement pour le compostage des résidus alimentaires au service alimentaire de l'Hôpital de Gatineau. Le financement sera complété par un programme de financement pour l'innovation du MSSS. Pour ce projet, on vise à ce que les équipements à sélectionner devront permettre de composter les résidus, et non uniquement de réduire le volume de la matière destinée à l'enfouissement.

Période de questions du public

Au début de chaque séance publique, la population peut participer à la période de questions (Pour informations : http://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/?page_id=1374). Voici un résumé des interventions du public lors de la séance du 12 décembre 2019 :

- M. Yves Sabourin, vice-président du syndicat STSSSO-CSN, a déposé les demandes syndicales en vue de la prochaine convention collective nationale et a demandé que le conseil d'administration porte celles-ci au niveau national.
- Daniel Roy, vice-président régional du syndicat FSSS a demandé que le conseil d'administration fasse pression auprès du gouvernement pour supporter les syndicats dans leurs demandes en vue de la négociation nationale des conventions collectives.